

# JE SOUHAITE ENTRER EN FORMATION AIDE-SOIGNANTE...

## JE ME VACCINE !

### \*\*\* HEPATITE B \*\*\*

Pour rappel : le **vaccin de l'Hépatite B** est **OBLIGATOIRE** pour toute entrée en formation paramédicale.

Le **schéma vaccinal** étant assez **long**, nous attirons votre attention sur la nécessité **d'anticiper votre vaccination**.

Vous êtes **dans l'obligation** d'avoir **reçu vos 3 injections avant votre entrée en formation**.

### **ATTENTION** :

**L'admission définitive** dans notre institut de formation d'aides-soignant(e)s est subordonnée à la production, au plus tard :

- **Le premier jour de la rentrée**, d'un **certificat médical d'aptitude** rédigé par un **médecin agréé** et attestant que l'élève n'est atteint d'aucune affection physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession ;

- **Le jour de la première entrée en stage**, d'un **certificat médical de vaccinations** conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

**SI VOUS NE REPONDEZ PAS A CETTE OBLIGATION VACCINALE,  
L'ENTREE EN STAGE VOUS SERA REFUSEE  
ET REMETTRA EN CAUSE LES CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME AIDE-SOIGNANT**

### \*\*\* COVID 19 \*\*\*

La vaccination contre la Covid19 est **fortement recommandée** pour les futurs entrants en formation. Celle-ci **n'est plus obligatoire**.